AVANT-PROPOS

POURQUOI CE LIVRE?

Lorsque Mounce note dans sa préface, ne plaisantant qu'à moitié, que « le rapport entre grammaires grecques et professeurs de grec est de dix pour neuf[1] », il pense aux grammaires de base. Pour un niveau intermédiaire, jusqu'à assez récemment, la situation était différente : les grammaires de ce niveau pouvaient être comptées sur les doigts d'une seule main. Mais les deux dernières décennies ont vu un renversement de cette tendance. On trouve maintenant des travaux importants de Brooks et Winbery, Vaughan et Gideon, Hoffmann et Von Siebenthal, Porter, et encore Young, pour ne mentionner qu'eux. Se pose donc la question : pourquoi ce livre[2] ?

La préhistoire de ce travail

Sans vouloir d'aucune manière dénigrer le travail des autres, travail dont j'ai largement bénéficié, il semble nécessaire de donner quelques explications à la publication de cette grammaire et de souligner ses particularités. Il faut tout d'abord signaler que cette première édition publiée est en fait la sixième version de ce travail. Ce livre est apparu pour la première fois en 1979 comme un polycopié de 150 pages pour les étudiants en troisième semestre de grec au Séminaire théologique de Dallas (à l'époque il s'intitulait *Selected Notes on the Syntax of New Testament Greek*). Au bout de trois ans et trois nouvelles versions, le document dépassait 300 pages. La plupart des illustrations, discussions exégétiques et catégories grammaticales de la présente édition étaient déjà présentes en 1982, sous forme embryonnaire au moins. L'une des motivations pour la publication a donc été l'utilisation répandue de diverses éditions non publiées parmi d'anciens étudiants et d'autres. Avec cette édition il ne s'agit pas de répandre mon nom, mais plutôt de corriger les jugements passés d'un professeur débutant. Mon espoir est que le présent ouvrage offrira un

1. W.D. Mounce, *Basics of Biblical Greek*, Grand Rapids, Zondervan, 1993, p. x.
2. Dans la mesure où ces ouvrages seront mentionnés à plusieurs reprises au cours de ce travail, on se référera pour les données bibliographiques à la liste des abréviations. Bien qu'elle date de maintenant plus de deux décennies, la *Beginning-Intermediate Grammar* de Funk ne devrait pas non plus être négligée.

regard nettement plus sobre sur la syntaxe du Nouveau Testament que les précédentes versions.

Ma motivation

Ma motivation initiale n'a en rien changé : encourager les étudiants à aller au-delà des catégories grammaticales et à voir la pertinence de la syntaxe pour l'exégèse. En enseignant tout à la fois la grammaire et l'exégèse, je n'ai pu que vivement ressentir cette nécessité. Trop souvent, au moment où les étudiants terminent leur cursus de grec, la désillusion et la démotivation ont été installées par l'écrasement sous les catégories. Les grammaires grecques ont une longue tradition de listes interminables des divers types morphosyntaxiques, associés à quelques exemples. On suit en cela le modèle des grammaires classiques qui donnent des aperçus de nombreux corpus littéraires (car les tournures d'une langue doivent être basées sur des exemples sans ambiguïtés)[3]. Cependant, cette approche du Nouveau Testament court le risque de donner à l'étudiant l'impression erronée que les étiquettes syntaxiques colleront tout naturellement aux mots d'un passage, offrant ainsi à l'exégèse des allures de science exacte.

À l'inverse, une fois que l'étudiant a acquis un peu d'expérience de l'exégèse, c'est l'impression opposée, et tout aussi fausse, qui émerge : l'exégèse est l'art d'imposer ses idées au texte en allant chercher des étiquettes syntaxiques à lui coller en harmonie avec sa propre précompréhension. La première attitude voit la syntaxe comme un maître froid et rigide de l'exégèse, tout aussi indispensable qu'inintéressant. La seconde part du principe que l'utilisation de catégories syntaxiques en exégèse est simplement un jeu « à la Wittgenstein » auquel se livrent les commentateurs.

Ainsi, une trop large part de l'exégèse n'est pas basée de manière adéquate sur la syntaxe tandis que de trop nombreux travaux de syntaxe montrent peu d'intérêt pour l'exégèse. Il en résulte une dichotomie qui a pour effet que, d'une part, les étudiants de niveau intermédiaire ne voient pas la pertinence de la syntaxe pour l'exégèse et que, d'autre part, les exégètes mésusent de la syntaxe dans leur exégèse. Ce travail tentera d'offrir un premier correctif à cette situation en fondant véritablement l'exégèse sur les tournures de la langue et en mettant en valeur l'importance exégétique de la syntaxe.

Particularités de cette grammaire

Des exemples exégétiquement significatifs

Outre les illustrations claires de catégories particulières, nous développerons régulièrement des exemples plus ambigus et exégétiquement significatifs. Ces

3. Il ne s'agit pas de dire qu'il faudrait nécessairement opérer une réduction des catégories syntaxiques. Une telle réduction, bien que pédagogiquement plus facile à manier, est peu pertinente pour l'exégèse. Les raisons de la multiplicité des catégories utilisées dans ce livre seront exposées plus loin.

passages sont généralement discutés assez en détail. Cela devrait non seulement rendre la syntaxe plus intéressante, mais également encourager l'étudiant à penser de manière exégétique, ainsi qu'à reconnaître que la syntaxe ne permet pas de résoudre tous les problèmes d'interprétation…

Sémantique et « situation sémantique »

Pour les différentes catégories syntaxiques, on développera souvent tout à la fois la sémantique en général et la « situation sémantique ». Plutôt que de donner simplement des définitions pour chaque étiquette, nous analyserons également les nuances de catégorie (sémantique) et les situations (contexte, intrusions lexicales, etc.)[4] dans lesquelles tel emploi apparaît en général. Ces analyses permettent de montrer que les descriptions syntaxiques ne sont pas de simples jeux de spécialistes et que les tournures de la langue permettent un certain contrôle de l'exégèse. De temps en temps, nous montrerons les indices structurels qui pourraient échapper aux étudiants de niveau intermédiaire (p. ex. le fait que le présent historique est toujours à l'indicatif et que tous les exemples clairs de présent historique dans le Nouveau Testament sont à la troisième personne). Souvent, la discussion s'étendra sur la sémantique d'une construction, aidant ainsi l'étudiant à gagner en perspicacité quant à la signification exégétique des divers motifs syntaxiques[5].

Des définitions claires

Ce travail vise à donner des définitions claires et complètes, suivies d'aides au repérage appelées « clés pour l'identification » (p. ex. pour l'imparfait inchoatif l'étudiant devrait essayer de traduire le verbe par « commencer à faire »; pour le présent itératif il devrait essayer d'ajouter « habituellement » devant le verbe).

Des exemples en abondance

Si on se contente de donner un ou deux exemples, il reste possible pour l'étudiant de se concentrer sur des éléments qui ne sont pas centraux pour la construction. Avec plusieurs exemples tirés de manière relativement équilibrée des évangiles, des Actes, du corpus paulinien, des épîtres catholiques et de l'Apocalypse, l'étudiant est exposé aux divers types de littérature du Nouveau Testament et ainsi plus capable de voir clairement les traits essentiels d'une catégorie donnée[6]. Lorsque les illustrations de cet ouvrage sont prises uniquement d'un genre littéraire ce n'est pas accidentel : cela indique que l'emploi dont il est question est limité à ce genre précis (p. ex. le présent historique n'apparaît que dans des textes narratifs). Dans la traduction de la plupart des

4. Le concept de « situation sémantique » est plus largement développé dans le chapitre intitulé « L'approche de ce livre ».

5. De temps à autre ces discussions pourront être très nuancées et en apparence trop compliquées pour des cours de grec de niveau intermédiaire. La discussion sémantique concernant le génitif d'apposition est par exemple inhabituellement longue. Cependant, si un enseignant souhaite que ses étudiants apprennent à penser de manière linguistique plutôt que de simplement mémoriser puis restituer des catégories grammaticales, ces sections doivent être comprises. Précisément à cause d'un manque de sensibilité linguistique de nombreux étudiants du Nouveau Testament commettent des maladresses exégétiques. Savoir comment traduire ou même identifier syntaxiquement une construction n'est pas la même chose que de savoir comment articuler sa sémantique.

exemples donnés, les mots concernés par la discussion sont mis en évidence. Les étudiants avancés pourront s'arrêter aux diverses variantes textuelles mentionnées avec les témoins concernés[7].

Statistiques grammaticales

La fréquence des divers mots et constructions à la morphologie desquels nous nous arrêterons sera listée au début des sections principales[8]. Pour un étudiant, savoir qu'une construction est « rare » peut être utile, mais lorsqu'il sait que le participe futur passif n'apparaît qu'une fois dans le Nouveau Testament ou que l'optatif y est présent 68 fois, « rare » prend une connotation plus précise. Sans l'ajout de cette information, un étudiant pourrait par exemple conclure, à tort, que les conditionnelles de la première classe sont plus courantes que le parfait.

Schémas, tableaux et graphiques

De nombreux schémas, tableaux et graphiques sont inclus dans cet ouvrage. Plus il y a de schémas en camembert, de barres de graphiques, de diagrammes de Venn, plus les étudiants comprennent et retiennent. Ces aides visuelles permettent de représenter les emplois, les champs sémantiques, la fréquence d'apparition, etc. Un graphique sur la fréquence des diverses prépositions, par exemple, permettra à l'étudiant de se faire en un clin d'œil une idée de l'importance de ἐν.

Une multitude de catégories syntaxiques

Un des traits particuliers de ce travail est la présence d'une multitude de catégories syntaxiques dont certaines n'avaient encore jamais fait l'objet d'une publication. Cela nécessite quelques explications puisque, de nos jours, un certain nombre de grammairiens cherchent à éviter la prolifération de ces catégories. Ceux-ci le font pour trois raisons liées entre elles.

Premièrement, en utilisant la linguistique moderne, l'appréciation et la reconnaissance du sens fondamental de divers éléments morphosyntaxiques (ce que nous appelons le *sens non affecté*) ont pris une importance croissante. Ainsi on rencontre de plus en plus des affirmations telles que « Au fond, tous

6. Certaines grammaires du Nouveau Testament pourraient assez justement recevoir un titre comme *Une syntaxe de Matthieu et parfois de quelques autres livres du Nouveau Testament*. En effet, elles ne cherchent pas à prendre des exemples qui soient issus des divers genres littéraires du Nouveau Testament.

7. Pour les questions statistiques, nous utilisons le texte de Nestlé-Aland$^{26/27}$ / UBS$^{3/4}$. De manière générale, c'est également ce texte qui sera utilisé pour les illustrations, avec les variantes pertinentes pour les points de grammaire discutés. Nous signalerons lorsque l'illustration implique une leçon qui ne se trouve pas dans ce texte.
Il nous faut dire encore un mot concernant la forme des exemples utilisés. De temps à autre, des particules ou d'autres mots qui ne sont pas pertinents pour la question syntaxique traitée sont omis sans notification autre que des points de suspension (c.-à-d. : …). De la sorte, le texte grec est présenté aussi court que possible. Nous avons cependant essayé de laisser assez de contexte pour montrer la justesse de l'illustration pour la catégorie traitée.

8. Ces statistiques sont tirées du logiciel acCordance, diffusé par le Gramcord Institute, qui permet des recherches morphologiques détaillées dans le Nouveau Testament grec ainsi que dans le texte hébreu de la BHS et l'édition de Rahlfs de la LXX (cf. note 24).

les génitifs sont soit subjectifs soit objectifs » ou « l'aoriste est le temps par défaut, utilisé simplement lorsqu'un auteur souhaite s'abstenir de décrire ».

Deuxièmement, de nombreuses catégories restreintes à certaines *situations sémantiques* telles que genre littéraire, contexte, sens lexical des mots impliqués, etc., sont souvent interprétées comme de simples *applications* du sens de base et non pas comme des catégories sémantiques en elles-mêmes. En supposant des liens avec la lexicologie, la tendance est à présent de ne plus considérer de telles catégories comme purement grammaticales et, par conséquent, de ne plus les décrire dans les grammaires[9].

Finalement, c'est souvent pour des raisons pédagogiques que le nombre de catégories grammaticales a été réduit. Certaines ont été regroupées. Ainsi dans une grammaire récente les datifs de moyen, de cause, d'agent et de manière sont traités comme une seule catégorie indistincte[10]. D'autres catégories d'emplois particulièrement rares sont souvent ignorées[11].

Cette tendance est utile à plusieurs égards, mais poussée trop loin. Ses raisons d'être manquent de nuance. Bien que notre compréhension du *sens non affecté* progresse, arrêter les discussions syntaxiques au niveau du plus petit dénominateur commun manque de sensibilité linguistique et de justesse pédagogique. La nature de la langue est telle que *la grammaire ne peut pas être isolée des autres éléments* tels que le contexte, les unités lexicales, ou d'autres caractéristiques grammaticales. Plutôt que de voir tout cela comme de simples applications du sens, nous préférons les voir comme des emplois variés ou des catégories de *sens affecté* de la forme de base. Le fondement de notre approche syntaxique est en fait de distinguer entre le sens non affecté et le sens affecté, et de prêter attention aux signes linguistiques qui nous permettent de faire cette distinction.

Personne, par exemple, n'a jamais vu un présent en lui-même. Ce que nous voyons est un verbe qui a jusqu'à sept étiquettes morphologiques différentes (dont une pourrait indiquer le présent), et une étiquette lexicale (la racine), tout cela dans un contexte donné, à la fois littéraire et historique. Tandis que nous essayons d'analyser le sens de ce présent, tous ces autres éléments linguistiques se pressent tout autour. Ainsi, l'une des thèses centrales de cette grammaire est que *les éléments linguistiques du contexte contribuent au sens d'une catégorie grammaticale étudiée*.

Les hypothèses des grammairiens à propos du *sens non affecté*[12] d'un élément morphosyntaxique (tel que, par exemple, le génitif, le présent, etc.) sont censées être basées sur un échantillon raisonnable de données ainsi que sur une grille d'analyse linguistique appropriée. Les anciens travaux avaient tendance à occulter le sens non affecté parce que les données sur lesquelles ils basaient

9. Par exemple, dans plusieurs études lexicales et linguistiques récentes, on a attiré l'attention sur la différence entre déclaration et phrase (voir par exemple l'excellent travail de Peter Cotterell et Max Turner, *Linguistics and Biblical Interpretation*, Downers Grove, IVP, 1989, p. 22-23). Une déclaration est une affirmation unique à un moment unique. Les mêmes mots pourraient être répétés à une autre occasion, mais il ne s'agirait pas de la même déclaration. Ce serait toutefois la même phrase. En appliquant cela aux études lexicales, on doit faire une distinction entre sens d'un mot et cas. Sans cela, un dictionnaire devrait donner tous les cas où apparaît un mot en les présentant chacun comme un sens différent.

10. S.E. Porter, *Idioms of the Greek New Testament*, JSOT, Sheffield, 1992, p. 98-99.

11. Pour une grammaire de niveau intermédiaire comme le présent travail, il s'agit bien d'une raison légitime pour ne pas mentionner certaines catégories.

leurs définitions étaient insuffisantes. Par exemple, l'idée que le présent d'interdiction signifie, dans son essence, « arrêter de faire » est erronée. Il s'agit en réalité d'un emploi spécifique qui ne peut pas être appliqué universellement. Il faut trouver une notion abstraite du présent d'interdiction qui soit tout à la fois typique de ce présent et capable de rendre plus largement compte des données.

Mais le simple fait de retravailler ces définitions en les basant sur un plus large panel de données ne permet qu'un progrès limité. Il est également nécessaire d'examiner des éléments extra-grammaticaux si l'on veut élaborer des catégories d'emplois adéquats. Par conséquent, l'étape suivante consiste dans l'examen du présent d'interdiction dans divers contextes, divers genres littéraires et avec divers lexèmes. Le repérage de certains motifs sémantiques permet alors de former le squelette des différentes catégories. De la sorte, le présent d'interdiction utilisé pour stopper une action en cours peut être considéré comme une catégorie légitime de sens affecté, bien qu'il ne représente pas le sens non affecté de l'élément.

Une illustration tirée d'une salle de cours pourrait aider. Dans l'enseignement de la syntaxe grecque aux étudiants de deuxième année au Séminaire de Dallas le département d'études néotestamentaires donne des travaux de traduction et d'analyse syntaxique. Lorsque nous travaillons un passage, les étudiants traduisent et analysent diverses situations syntaxiques. À de nombreuses occasions, les discussions en classe ressemblent à ceci :

> L'étudiant : « Il doit s'agir d'un génitif de possession. »
>
> Le professeur : « Il est plus probable que ce soit un génitif d'attribut. Regardez le contexte : à la ligne précédente Paul dit… »
>
> L'étudiant : « Je croyais qu'on était en cours de grammaire. Qu'est-ce que le contexte a à voir là-dedans? »
>
> Le professeur : « Tout! »

De là suit une discussion révélatrice (espérons!) sur la manière dont *la syntaxe ne peut pas être comprise sans tenir compte des autres caractéristiques de la langue*. (À cela, les étudiants sont généralement mal préparés puisqu'ils viennent de terminer une année durant laquelle ils ont ingurgité des formes en quantités massives. Et on leur demande à présent de penser à nouveau, et plus de simplement recracher des connaissances…) Les catégories syntaxiques ne sont en réalité pratiquement jamais de simples catégories syntaxiques. *La syntaxe est une analyse de la manière dont certaines caractéristiques de la communi-*

12. Si le terme de « sens non affecté » est difficile à saisir, on pourra se baser sur un exemple particulier de cela. L'*aspect* du verbe (à distinguer de l'*Aktionsart* ou « caractère de l'action ») est le sens non affecté du type d'action que les divers temps peuvent marquer. Il n'est pas affecté par des intrusions lexicales ou contextuelles. L'*Aktionsart*, par contre, est le sens affecté, modulé en particulier par le lexème du verbe. (Naturellement, cette illustration ne sera d'aucune utilité à qui n'a pas eu de révélation sur ce qu'est l'*Aktionsart*…) Nous appliquerons simplement les découvertes et les catégorisations de la recherche sur les aspects des verbes au champ plus large de l'ensemble de la syntaxe. Ainsi, pour donner un exemple, lorsque l'on discute du sens du génitif nous avons affaire à quelque chose de tout à fait abstrait, basé sur une multitude de cas concrets dans lesquels un élément commun se répète de manière régulière.

cation (c'est-à-dire des situations sémantiques) prévisibles, reproductibles et dans une certaine mesure organisables affectent des éléments morphosyntaxiques particuliers.

Il n'est ni utile ni véritablement possible de réduire la syntaxe au lien élémentaire qui relie, d'une manière générale, toutes les occurrences d'une forme particulière. Mon expérience est que la plupart des étudiants qui apprennent le grec du Nouveau Testament ne sont pas véritablement intéressés par la grammaire, le grec ou la linguistique en eux-mêmes. Ce qui les intéresse, c'est l'interprétation et l'exégèse. Aussi éviter de discuter, par exemple, des différentes nuances du génitif encourage les imprécisions exégétiques. Mais composer des catégories sans prêter attention aux différentes situations sémantiques dans lesquelles elles apparaissent encourage l'« eiségèse » : on plaque ses idées sur le texte plus qu'on ne se met à son écoute. Par conséquent, même si ces catégories peuvent parfois paraître fastidieuses, il est pédagogiquement plus profitable de les donner aux étudiants, simplement parce que ceux-ci s'intéressent à l'exégèse et pas seulement au grec.

Absence de discussions sur l'analyse du discours

Contrairement à la tendance actuelle, ce travail ne comporte aucun chapitre sur l'analyse du discours. La raison de cette lacune a quatre facettes : (1) l'analyse du discours en est à ses balbutiements et les méthodes, terminologies et résultats tendent par conséquent à être instables et trop subjectifs[13]. (2) Les méthodes de cette analyse, instables qu'elles sont pour l'instant, ne commencent pas par le fondement que sont les mots et les phrases. Cela n'invalide aucunement cette approche mais la rend assez différente des recherches syntaxiques. (3) Ainsi, dans la mesure où ce travail porte explicitement sur la *syntaxe*, l'analyse du discours qui ne touche ce sujet que de manière périphérique n'a pas nécessairement sa place ici[14]. (4) Finalement, l'analyse du discours est un sujet trop vaste pour n'être traité ici que de manière marginale, en appendice d'un livre de grammaire. Elle mérite des discussions plus complètes telles qu'on peut en trouver dans les travaux de Cotterell et Turner, D.A. Black et d'autres[15].

Priorité à la structure

Une autre tendance courante parmi les grammairiens, que ce soit en grec ou dans d'autres langues, est d'organiser leur propos d'après la sémantique plutôt

13. De manière générale, nous nous sentons proches de la vive critique, vieille de maintenant plus de deux décennies, adressée par Robinson à la grammaire transformationnelle de Noam Chomsky : « Les modes en linguistique vont et viennent avec une telle rapidité que cela crée quelques doutes quant à la revendication fondamentale du statut de science pour la linguistique » (Ian Robinson, *The New Grammarians' Funeral. A Critique of Noam Chomsky's Linguistics*, Cambridge, CUP, 1975, p. x).
14. P.H. Matthews, dans sa magistrale *Syntax*, définit la syntaxe comme « un sujet distinct de la stylistique et dans les termes duquel des expressions telles que "la syntaxe au-delà de la phrase" n'ont pas de sens » (P.H. Matthews, *Syntax*, Cambridge, CUP, 1981, p. xvix). Nous n'irions pas aussi loin mais nous nous orientons dans la même direction.
15. Nous avons été heureux de trouver un appui de Matthews en ce sens lorsqu'il fait cette appréciation générale : « Ces domaines de recherche [l'analyse du discours et la structure de la phrase] sont trop importants et leurs méthodes trop spécifiques pour qu'ils soient traités en appendice à un ouvrage qui concerne premièrement les phrases et les propositions » (P.H. Matthews, *Syntax*, p. xix).

que d'après la structure. Ainsi, l'accent est mis sur *les manières* d'exprimer les buts, la possession, les résultats, les conditions, etc. plutôt que sur les *formes* utilisées pour le faire.

Les grammaires donnant la priorité à la sémantique sont plus utiles pour la *composition* dans une langue vivante que pour l'analyse du corpus limité d'une langue morte. Il ne s'agit pas de dire qu'une telle approche n'aurait aucune place dans la grammaire du grec ancien, mais une grammaire exégétique de niveau intermédiaire sera plus utile en étant organisée d'après les caractères morphosyntaxiques.

Il est donc clair que l'utilisateur régulier de cet ouvrage ne sera pas le plus capable, ou du moins pas le plus intéressé, pour dire toutes les manières dont, par exemple, un but peut être exprimé en grec. Mais il devrait être capable de reconnaître les formes telles qu'elles apparaissent dans le Nouveau Testament grec. Lorsqu'il ou elle voit dans un texte un ἵνα ou un infinitif articulé par un génitif, la première question ne sera pas « Comment peut-on exprimer un but en grec? » mais « De quelle manière cette forme est-elle utilisée ici? ». Les premières questions que l'on se pose sont la plupart du temps liées à la *forme*. La valeur d'une grammaire exégétique est dépendante de son utilité pour l'exégèse : puisque l'exégèse commence avec les formes trouvées dans le texte pour en venir ensuite au sens de celles-ci, une grammaire exégétique doit faire de même.

Une conséquence pratique de cette priorité donnée à l'observation des structures est que la section sur la syntaxe des propositions semble relativement réduite en comparaison de celles concernant la syntaxe du nom et du verbe. En effet, le nombre de structures liées aux diverses modulations des noms ou des verbes et leur signification excède de loin celui des structures de phrase typiques que nous reconnaissons. Cela ne signifie pas que nous considérons le mot comme l'unité sémantique de base! Cette approche atomistique du langage a été abandonnée depuis des décennies. Si nous avons décidé d'organiser cette grammaire en fonction des formes reconnaissables, c'est pour des raisons pédagogiques et non linguistiques. Une grammaire partant ainsi des mots dans leurs structures est plus facile d'accès pour l'utilisateur. Ainsi, la *présentation* de cette grammaire est faite en fonction des *formes* tandis que *l'analyse* de la matière est *sémantique*.

Éléments minimaux concernant les catégories lexico-syntaxiques

Certaines catégories morphosyntaxiques impliquent un nombre indéfini de lexèmes. Il en va notamment ainsi des catégories d'emploi de noms, d'adjectifs et de verbes. Mais d'autres catégories telles que les catégories liées aux prépositions, pronoms et conjonctions n'impliquent qu'un nombre défini de lexèmes. Celles-ci sont appelées catégories lexico-syntaxiques. Notre conviction est que les dictionnaires de base tels que le BAGD traitent déjà ces catégories de manière pleinement suffisante. On les y trouve aisément grâce à la classification alphabétique et les présentations sont richement nourries de matériel bibliographique, de variantes textuelles et de discussions exégétiques (bien que succinctes)[16]. Celui qui est intéressé par une syntaxe exégétique n'aura pas besoin d'être encouragé à acquérir un dictionnaire : c'est (ou devrait être) l'un des outils toujours à portée de main de l'exégète.

Il semblait donc superflu d'alourdir ce travail d'une copie de ce que l'on trouve déjà dans un dictionnaire[17]. Dans nos discussions des catégories lexico-syntaxiques, nous nous limiterons donc aux éléments suivants : (1) une esquisse des utilisations de la catégorie en cohérence avec le reste de l'ouvrage; (2) quelques discussions détaillées de passages exégétiquement significatifs; (3) des principes généraux utiles pour la catégorie syntaxique plus large à laquelle une catégorie lexico-syntaxique appartient (par exemple des types de conjonctions, des commentaires généraux sur les prépositions, etc.).

Organisation de l'ouvrage

Ce texte a été conçu pour des utilisateurs divers, des étudiants encore inexpérimentés aux plus chevronnés des pasteurs. Pour aider les uns et les autres à exploiter cet ouvrage au mieux, différents éléments ont été mis en place :

- Les **illustrations** sont données à la fois en grec et en français et les éléments syntaxiques dont il est question sont mis en évidence.
- Il y a au moins trois **niveaux de discussion** dans cet ouvrage :

  1. Le niveau le plus **simple** est celui des « Résumés de syntaxe » que l'on trouve à la fin de l'ouvrage. La quasi-totalité de ces « Résumés de syntaxe » incluent les titres des catégories, une brève définition et des indications de traduction (appelées « Clés pour l'identification »). Dans cette rubrique on ne trouve ni exemples, ni discussions exégétiques ou linguistiques. Il n'y a là qu'un condensé sommaire de l'ouvrage destiné à rafraîchir la mémoire de celui qui aura préalablement étudié les diverses catégories utilisées.

  2. Le niveau **intermédiaire** est constitué de ce que l'on trouve en caractères normaux dans le texte du livre. Ce niveau inclut en particulier les définitions et les illustrations, ainsi que des discussions concernant la sémantique d'un grand nombre de catégories.

  3. Le niveau **avancé** est indiqué par une police de texte plus petite. Les notes de bas de page sont les premiers représentants de ce type. Beaucoup de ces notes ajoutent des discussions plus développées concernant la syntaxe. Les discussions exégétiques de certains passages sont également présentées dans une police plus petite avec un trait vertical devant le paragraphe concerné. Les étudiants de niveau intermédiaire sont toutefois encouragés à les lire (ou en tout cas les parcourir) puisqu'elles servent de modèle d'exégèse syntaxique[18].

16. Nous ferons toutefois exception à cela pour ce qui concerne l'article. Dans la mesure où celui-ci est de très loin le mot le plus commun du Nouveau Testament (apparaissant près de deux fois plus souvent que καὶ, son plus proche concurrent) il est nécessaire de lui offrir un développement détaillé dans une grammaire.
17. Les anciennes grammaires (comme celle de Robertson) dépensaient une place importante pour l'étude des catégories lexico-syntaxiques, mais cela était largement dû à l'inexistence de dictionnaires complets et à jour. Curieusement, de nombreuses grammaires récentes ont adopté la même approche sans que la nécessité n'en soit restée semblable.
18. Certaines discussions exégétiques restent toutefois complexes. L'étudiant de niveau intermédiaire pourra se permettre de ne les lire qu'en diagonale.

- Finalement, **l'index des citations bibliques** est spécialement destiné aux pasteurs. Au sein de la liste de toutes les citations sont soulignés les pages où les textes correspondants font l'objet d'un examen plus attentif (en particulier exégétique).

La section suivante détaillera davantage cet agencement du travail en expliquant en particulier comment utiliser cet ouvrage dans un cours de grec intermédiaire d'un semestre.

COMMENT UTILISER CE TEXTE EN COURS? (OU UNE JUSTIFICATION DE LA LONGUEUR DE CET OUVRAGE)

Bien que j'utilise la linguistique, je n'ai pas écrit cet ouvrage pour les linguistes. Je ne l'ai pas écrit pour ceux qui s'intéressent au Nouveau Testament uniquement pour l'apprentissage de la traduction, bien qu'il puisse naturellement leur être utile. Je l'ai écrit pour ceux qui ont comme objectif l'interprétation du texte, l'exégèse et sa présentation. En tant que tel, cet ouvrage s'adresse encore à un public varié : étudiants de niveau intermédiaire, étudiants expérimentés, commentateurs de l'Écriture ainsi que tous ceux pour qui des années sans pratique ont fait du grec un étranger. En bref, ce travail devrait être utile autant pour un cours de grec que pour l'étude individuelle que ferait un pasteur.

De prime abord, l'épaisseur intimidante de ce volume pourrait suggérer que je n'ai pas l'expérience d'une salle de cours ! Bien des professeurs de grec pourraient s'inquiéter d'une telle longueur et se sentir submergés à l'idée de parcourir toute cette matière en un seul semestre. Il nous faut donc donner quelques explications concernant la taille de notre ouvrage et la manière d'utiliser ce livre dans le temps imparti.

Il faut tout d'abord faire remarquer qu'une partie de la longueur de cet ouvrage est due à divers éléments que l'on ne trouve habituellement pas dans une grammaire de ce niveau :

- des exemples abondants et présentés de manière bien lisible,
- des notes de bas de page développées,
- des graphiques et des tableaux en grand nombre,
- des discussions de passages significatifs pour l'exégèse,
- des analyses de catégories rares,
- des discussions sémantiques.

Comme on peut le constater, tous ces éléments supplémentaires ne sont pas tous de nature à causer des difficultés. Au contraire, les graphiques et les illustrations devraient par exemple plutôt faciliter le travail en classe. (De manière analogue, les *Basics of Biblical Greek* de Mounce constituent un volume plus important que la norme en matière de grammaires de base. Cependant, celui-ci est rempli d'une telle quantité d'informations pédagogiquement pertinentes que cette longueur soutient l'enseignement plus qu'elle ne l'entrave.) Si vous avez pour but de parcourir toute cette matière en un semestre, je vous encourage à suivre les deux premières suggestions ci-dessous. Si le semestre est déjà chargé de nombreuses autres exigences, on pourra éventuellement suivre les suggestions trois et quatre.

On entend couramment dire que les conditionnelles de la première classe sont les conditionnelles de la réalité ou de la vérité. De plus d'une chaire on a proclamé que « ce type de condition en grec signifie *puisque*[11] ».

De cette manière on en dit trop à propos de ces conditionnelles. D'une part, cette approche suppose à tort une correspondance directe entre le langage et la réalité, avec l'idée que l'indicatif est le mode du fait. D'autre part, sa fausseté se démontre aisément en ce qui concerne les conditionnelles : (a) il semble que ce ne soit que dans 37 % des cas que l'on trouve une correspondance entre la condition et la réalité (de telle sorte que la protase pourrait être introduite par *puisque*[12]). (b) De plus, on trouve dans le Nouveau Testament 36 conditionnelles de la première classe qu'il n'est pas possible de traduire par *puisque*. La chose est particulièrement évidente lorsque deux conditionnelles s'opposent[13]. Voyez les exemples ci-dessous.

Mt 12.27-28 **εἰ** ἐγὼ ἐν Βεελζεβοὺλ ἐκβάλλω τὰ δαιμόνια, οἱ υἱοὶ ὑμῶν ἐν τίνι ἐκβάλλουσιν; […] 28**εἰ** δὲ ἐν πνεύματι θεοῦ ἐγὼ ἐκβάλλω τὰ δαιμόνια, ἄρα ἔφθασεν ἐφ' ὑμᾶς ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ.
Si je chasse les démons par Béelzébul, par qui vos disciples [les] chassent-ils?… 28Mais **si** c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, alors le royaume des cieux est venu jusqu'à vous.

> Il serait clairement illogique de traduire les deux phrases par *puisque je chasse* étant donné qu'il s'agit de deux affirmations contradictoires. Et il serait incohérent de traduire la première conditionnelle par *si* et la suivante par *puisque*.

1 Co 15.13 **εἰ** δὲ ἀνάστασις νεκρῶν οὐκ ἔστιν, οὐδὲ Χριστὸς ἐγήγερται
Mais **s'**il n'y a pas de résurrection des morts, alors Christ non plus n'est pas ressuscité.

> Il est évident que sous la plume de Paul cette conditionnelle de la première classe ne peut pas signifier « *puisqu*'il n'y a pas de résurrection »!

Cf. aussi Mt 5.29-30; 17.4; 26.39 avec 26.42; Jn 10.37; 18.23; 1 Co 9.17; 15.14.

2. Pas « simple »

Puisqu'à l'évidence les conditions exprimées par les conditionnelles de la première classe ne correspondent pas toujours à la réalité, certains spécialistes ont

11. Des grammairiens tels que Gildersleeve, Roberts, Robertson, le BDF et d'autres ont abordé les conditions à la lumière des modes employés et ont ainsi avancé que l'indicatif employé pour les conditionnelles de la première classe était significatif. Mais leur langage a souvent été mal compris : « vérité supposée » a trop souvent été interprété comme « vérité ».
12. Il nous semble cependant que les conditionnelles de la première classe ne devraient *jamais* être traduites par *puisque* (voir la troisième partie de cette section : « Une condition supposée réalisée dans le cadre de l'argument »).
13. Pour une discussion détaillée de ces points, voir Boyer, « First Class Conditions », en particulier les p. 76-80.

supposé qu'il s'agissait d'une condition « simple »[14]. Cette approche remonte à un spécialiste du grec classique, W.W. Goodwin : « Lorsque la protase *affirme simplement* une supposition particulière sans se prononcer sur la réalisation de cette condition, elle utilise l'indicatif avec εἰ[15]. » C'est dans ce courant que s'inscrivent les termes de « condition simple », « condition de rapport logique » ou « condition neutre » parfois appliqués à la protase des conditionnelles de la première classe. On pourrait parler de « condition indéfinie » dans la mesure où rien ne pourrait être dit de la réalité de la supposition.

Mais cette approche en dit trop peu. En somme, elle suppose que le sens d'une structure syntaxique se restreint à un point, elle ignore le mode employé (l'indicatif signifie pourtant *quelque chose*)[16] et ne fait au final pratiquement plus de distinction entre les différents types de conditionnelles[17]. Dans les faits, on peut dire de toutes les conditions qu'elles établissent un rapport logique entre les deux parties d'une conditionnelle (p. ex. la conditionnelle de la troisième classe en Mc 8.3 : ἐὰν ἀπολύσω αὐτοὺς νήστεις εἰς οἶκον αὐτῶν, ἐκλυθήσονται ἐν τῇ ὁδῷ [« Si je les renvoie chez eux à jeun, ils vont défaillir en chemin »]). Il s'agit de la nature même de toutes les conditions, et pas uniquement de celles des conditionnelles de la première classe.

Ce qui nous intéresse, cependant, n'est pas de connaître le minimum exprimé par une conditionnelle de la première classe. Il s'agit plutôt de connaître l'ensemble de ses traits distinctifs. Quelles sont ses spécificités[18] ?

3. Une condition supposée réalisée dans le cadre de l'argument

Bien compris, le sens de l'indicatif se rapporte à la notion de *présentation* de la réalité. Avec les conditionnelles de la première classe la particule fait de cette présentation une supposition. Ainsi, on ne dit pas que la condition exprimée par la protase est vraie ou que la particule signifierait *puisque* ! Simplement, l'efficacité

14. Pour une critique de cette approche, voir l'appendice.
15. Goodwin et Gulick, *Greek Grammar*, p. 294 (§ 1400).
16. Les tenants de cette approche estiment pourtant, comme les autres, que l'indicatif exprime l'irréalité d'une condition avec les conditionnelles de la deuxième classe (Boyer, « Second Class Conditions », p. 82 : « celles-ci font l'objet de davantage d'accord que les autres types de la part des grammairiens et posent moins de problèmes à l'exégète »). Le fait de se joindre à ceux qui affirment que l'indicatif est un indice clé du sens d'un type de conditionnelle tout en supposant qu'il n'en va pas de même pour d'autres conditionnelles jette quelque doute sur la validité de ce système.
17. Boyer affirme que le sens de rapport logique correspond à « chacun des 300 exemples du Nouveau Testament avec une égale validité pour tous » (« First Class Conditions », p. 82). Il s'agit cependant d'une affirmation minimaliste qui pourrait être faite pour *toutes* les conditionnelles, qu'elles soient de la première, de la deuxième, de la troisième ou de la quatrième classe.
18. Boyer, dans son étude des conditionnelles, fait appel au grec classique : « Les grammairiens classiques, avec les plus anciens spécialistes du Nouveau Testament, allaient dans le bon sens » (« First Class Conditions », p. 83). L'affirmation est toutefois trompeuse puisque Boyer se réfère en fait à une approche particulière parmi les spécialistes du grec classique : celle de Goodwin, qui était elle-même une réaction à l'approche traditionnelle remontant à Gottfried Hermann. Gildersleeve est monté au créneau face à la position avant-gardiste de Goodwin et a, à juste titre, critiqué sa négligence du mode. De nombreux spécialistes classiques, si ce n'est la plupart, se sont rangés du côté de Gildersleeve face à Goodwin.

de l'argument exprimé par la conditionnelle nécessite que l'on suppose la condition réalisée, ne serait-ce que pour quelques instants.

Nous donnerons quelques exemples pour démontrer cela, mais trois choses doivent être ajoutées :

– Premièrement, même dans les cas où celui qui parle semble réellement croire en la réalité de la condition, *la particule* εἰ *ne devrait pas être traduite par* ***puisque***. Le grec a différents mots pour dire *puisque*, et les auteurs du Nouveau Testament n'avaient rien contre leur utilisation (p. ex. ἐπεί, ἐπειδή). Le *si* a un grand pouvoir rhétorique. Au fond, traduire εἰ par *puisque* transforme une invitation au dialogue en leçon[19]. Dans bien des cas, la conditionnelle semble être un encouragement à répondre, l'auteur cherchant par exemple à amener ses lecteurs à adopter la conclusion exprimée par l'apodose (puisqu'ils sont déjà d'accord avec lui concernant la protase) ou au contraire à la rejeter (puisqu'ils savent la fausseté de la protase). La conditionnelle fonctionne alors comme un instrument de persuasion. Quelques-uns des exemples ci-dessous illustrent ce point[20].
– Deuxièmement, comment savoir si celui qui parle croit effectivement à la réalité de la protase? Le contexte sera bien sûr d'une aide précieuse, mais l'apodose constitue également un indicateur important : est-il logiquement possible que la protase et l'apodose soient toutes deux vraies? Bien souvent lorsque l'apodose prend la forme d'une question, l'auteur ne suppose pas la protase véridique. Il ne s'agit cependant là que de quelques lignes directrices. En cas de doute, on devra s'intéresser au contexte plus large.
– Finalement, il n'est pas rare qu'une phrase conditionnelle soit employée par rhétorique d'une manière qui va au-delà de la structure apparente. Ainsi, la structure peut à son niveau indiquer une chose, mais à un autre niveau c'est un tout autre sens qui est recherché. Supposez par exemple qu'une mère dise à son enfant : « Si tu mets ta main sur le feu, tu vas te brûler. » Cette phrase conditionnelle peut être analysée d'un point de vue logique et structurel. Ces éléments ne devraient pas être négligés. Mais le sens pragmatique de cette déclaration est : « Ne mets pas ta main sur le feu ! » Il s'agit d'un ordre exprimé avec douceur dans un langage indirect. Nous aborderons brièvement cette approche pragmatique dans l'appendice.

19. Bien que de nombreuses traductions optent pour *puisque* dans divers textes, elles ratent par là la force rhétorique de la conditionnelle.
20. Cet emploi pourrait relever de l'analyse des fonctions pragmatiques des conditionnelles. La grande fréquence de ce type de conditionnelle *persuasive* dans le Nouveau Testament avec les conditionnelles de la première classe nous semble cependant justifier la place qui lui est faite ici.

4. Exemples

Mt 12.27-28 **εἰ** ἐγὼ ἐν Βεελζεβοὺλ ἐκβάλλω τὰ δαιμόνια, οἱ υἱοὶ ὑμῶν ἐν τίνι ἐκβάλλουσιν; […] [28]**εἰ** δὲ ἐν πνεύματι θεοῦ ἐγὼ ἐκβάλλω τὰ δαιμόνια, ἄρα ἔφθασεν ἐφ᾽ ὑμᾶς ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ.

Si je chasse les démons par Béelzébul, par qui vos disciples [les] chassent-ils? […] [28]Mais **si** c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, alors le royaume des cieux est venu jusqu'à vous.

Nous avons déjà vu que les deux particules εἰ de ces conditionnelles ne peuvent pas être traduites par *puisque*. Il ne s'agit pas non plus d'une « simple » condition. Le sens de cette réplique de Jésus est le suivant : « Si – *imaginons un instant* – je chasse les démons par Béelzébul, alors par qui vos fils les chassent-ils? Mais si – *imaginons encore* – je chasse les démons par l'Esprit de Dieu, alors le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous. » Ce sens paraît bien adapté à chacune des deux conditionnelles.

Mt 5.30 **εἰ** ἡ δεξιά σου χεὶρ σκανδαλίζει σε, ἔκκοψον αὐτὴν καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ

Si ta main droite est pour toi une occasion de chute, alors coupe-la et jette-la loin de toi.

Jésus défie fréquemment l'orthodoxie juive de son époque et s'attaque, entre autres, à l'idée que ce sont les membres du corps ou des éléments extérieurs qui souillent la personne. En lisant ce texte à la lumière de ce motif il pourrait prendre le sens suivant : « Si – *supposons que ce soit vrai* – ta main droite est pour toi une occasion de chute, alors coupe-la et jette-la loin de toi! » La ligne suivante renforce cette interprétation (« Il vaut mieux pour toi qu'un seul de tes membres périsse plutôt que ton corps entier soit jeté en enfer »). Jésus amène la vision du monde des pharisiens à sa conclusion logique. C'est comme s'il disait : « Si tu crois réellement que tes membres sont à l'origine de ton péché, alors enlèves-en quelques-uns! Après tout, ne vaut-il pas mieux entrer manchot au ciel que de brûler tout entier en enfer? »
Comprise ainsi, cette conditionnelle a donc quelque chose de provocateur. À l'exact opposé de l'idée que Jésus affirmerait que les membres sont la cause du péché (comme beaucoup l'ont supposé en raison de l'emploi d'une conditionnelle de la première classe), le Seigneur veut pousser ses auditeurs à prendre conscience de l'incohérence de leur propre position. Ce ne sont pas les mains ou les yeux qui sont à l'origine du péché, mais le cœur.

Lc 4.3 εἶπεν αὐτῷ ὁ διάβολος· **εἰ** υἱὸς εἶ τοῦ θεοῦ, εἰπὲ τῷ λίθῳ τούτῳ ἵνα γένηται ἄρτος.

Le diable lui dit : « **Si** tu es le Fils de Dieu, dis à cette pierre de se changer en pain ».

Cette déclaration du diable a bien le sens suivant : « Si – *supposons un instant* – tu es vraiment le Fils de Dieu, dis à cette pierre de se changer en pain. » Le

diable ne doutait pas nécessairement de cette réalité, mais son but était précisément de remettre en question ce statut de Jésus. Il demande donc à voir…

1 Th 4.14 **εἰ** γὰρ πιστεύομεν ὅτι Ἰησοῦς ἀπέθανεν καὶ ἀνέστη, οὕτως καὶ ὁ θεὸς τοὺς κοιμηθέντας διὰ τοῦ Ἰησοῦ ἄξει σὺν αὐτῷ.
Car **si** nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, de même aussi Dieu réunira avec lui ceux qui sont endormis, par Jésus.

Un certain nombre de traductions modernes traduisent la particule par *puisque*. S'il est très certainement vrai que Paul considérait cette protase comme la vérité, la traduction par *puisque* crée une certaine distance entre l'apôtre et son auditoire. La phrase devient une leçon plutôt qu'un appel à la réflexion. En traduisant par *si*, l'auditoire est davantage amené à s'interroger sur le sens de l'apodose. Sa réponse devrait être quelque chose comme : « Est-ce que nous croyons que Jésus est mort est ressuscité? Bien sûr que nous le croyons! Ce que tu veux dire c'est donc que nous pouvons par là avoir l'assurance que les morts en Christ ne seront pas oubliés lors de notre enlèvement pour aller à sa rencontre? » Dans ce type de conditionnelle, ce n'est pas la protase qui fait l'objet d'un doute, mais l'apodose. Parler d'un simple rapport logique fait difficilement justice au sens de cette conditionnelle. Il n'est pas rare dans le Nouveau Testament que celui qui parle amène ainsi ses auditeurs à réfléchir en se basant sur des éléments qu'il sait acceptés par eux et dont il montre la cohérence avec d'autres affirmations. Ces textes ne sont pas sans importance exégétique. Cf. p. ex. Rm 3.29, 30; 5.17; 2 Co 5.17; Ga 3.29; 4.7; 2 Tm 2.11; Phm 17; Hé 2.2-3; 1 P 1.17; 2.2-3; 2 P 2.4-9; 1 Jn 4.11; Ap 13.9; 20.15.

Rm 8.9 ὑμεῖς δὲ οὐκ ἐστὲ ἐν σαρκὶ ἀλλὰ ἐν πνεύματι, **εἴπερ** πνεῦμα θεοῦ οἰκεῖ ἐν ὑμῖν.
Mais vous, vous ne vivez pas selon la chair, mais selon l'Esprit, **si du moins** l'Esprit de Dieu habite en vous.

La particule conditionnelle ajoutée à εἰ vient intensifier la conditionnalité. Ce passage ressemble beaucoup à 1 Thessaloniciens 4.14. C'est une conditionnelle appelant à une réponse, cherchant à persuader de quelque chose. Le but est certainement que les lecteurs répondent quelque chose comme : « Si l'Esprit de Dieu habite en nous? Bien sûr qu'il est là! Cela signifierait donc que nous ne vivons plus selon la chair mais selon l'Esprit? C'est formidable! »

N.D.T. :Notons toutefois qu'au-delà de ces exemples les conditionnelles de la première classe ne servent pas exclusivement à appuyer un argument. La prière de Jésus dans le jardin de Gethsémané (Mt 26.39) en est un exemple : « S'il est possible, que cette coupe s'éloigne de moi » signifierait difficilement « S'il est possible – et supposons un instant que c'est le cas – que cette coupe s'éloigne de moi. » Jésus n'est pas en train de tenir un raisonnement ou d'essayer de convaincre quelqu'un : il exprime sa détresse (voir l'appendice à propos de ce texte et de l'approche pragmatique des conditionnelles).

Cf. aussi Mc 14.29; Lc 4.9; 6.32; 19.8; Jn 10.24; 18.23; Ac 5.39; 16.15; 25.5; Rm 2.17; 4.2; 6.5; 7.16, 20; 2 Co 3.7, 8; 11.15; Ga 2.18; 5.18; Ph 2.17; Col 3.1; 1 Tm 5.8; Hé 12.8; Jc 4.11; 2 Jn 10; Ap 14.9[21].

➡ *II. Les conditionnelles de la deuxième classe (condition supposée non réalisée dans le cadre de l'argument)*

A. Définition

Les conditionnelles de la deuxième classe, ou irréelles, affirment, *dans le cadre d'un argument*[22]*, une irréalité allant dans le sens de ce que l'auteur veut dire*. C'est pour cette raison que l'on parle aussi parfois de conditionnelle « contraire aux faits ». Il serait cependant plus exact de parler d'une conditionnelle *présumée* irréelle ou contraire aux faits, puisqu'il peut arriver que ce qu'elle énonce soit en fait vrai alors même que celui qui parle pense le contraire (p. ex. Lc 7.39). La structure de la protase est εἰ + indicatif à un temps secondaire (généralement aoriste ou imparfait). L'apodose contient habituellement la particule ἄν (mais elle est parfois absente)[23] et un verbe à l'indicatif à un temps secondaire. Il y a une cinquantaine d'exemples de conditionnelles de la deuxième classe dans le Nouveau Testament[24].

B. Développement (irréelles du présent et du passé)

Il existe deux types de conditionnelles de la deuxième classe : les irréelles du *présent* et les irréelles du *passé*[25].

21. Pour une liste complète avec les textes en grec et en anglais, voir Boyer, « First Class Conditions », p. 83-114.
22. Dans le Nouveau Testament il n'est pas vraiment nécessaire de rajouter « dans le cadre d'un argument » puisque, dans les conditionnelles de la deuxième classe néotestamentaires, celui qui parle semble toujours véritablement supposer la fausseté de la protase. À une échelle plus large la distinction pourrait être utile puisqu'il est possible qu'un auteur estime vraie la protase tout en la présentant comme fausse (notamment dans un contexte sarcastique. Par exemple à quelqu'un qui critiquerait un livre apprécié de tous, on pourrait répondre [si l'on apprécie aussi le livre en question] : « De toute façon, si ce livre était bien, tout le monde le dirait »).
Boyer estime que la deuxième classe ne constitue pas l'opposé sémantique de la première puisque, dans la deuxième classe, celui qui parle croit toujours en l'irréalité de la proposition, tandis que ce n'est pas toujours le cas pour la réalité de la proposition dans la première classe (« Second Class Conditions », p. 83-84). En affirmant ainsi qu'il ne s'agit pas d'opposés sémantiques, il peut considérer que l'indicatif est significatif pour les conditionnelles de la deuxième classe mais sans importance pour celles de la première. Cette approche confond cependant un emploi phénoménologique avec le sens ontologique : il n'y a *aucun* type de conditionnelle dans lequel l'emploi de l'indicatif indiquerait la *factualité* de ce qui est énoncé. On confond là le langage avec la réalité, ou en tout cas avec la perception de la réalité.
23. Trente-six occurrences ont la particule ἄν et onze ne l'ont pas (Boyer, « Second Class Conditions », p. 82, n. 6).
24. Boyer, « Second Class Conditions », p. 81, en recense 47 dans le Nouveau Testament.
25. Si l'imparfait et l'aoriste constituent ces deux catégories, il reste cinq occurrences où c'est le plus-que-parfait qui est employé dans la protase d'une conditionnelle de la deuxième classe (Mt 24.43; Lc 12.39; Jn 4.10; 8.19; Ac 26.32). Dans quatre de ces textes (Ac 26.32 faisant exception) c'est le plus-que-parfait de οἶδα (ᾔδειν) qui est utilisé, fonctionnant apparemment comme un simple temps du passé.

Les irréelles du *présent* utilisent l'*imparfait* dans la protase et dans l'apodose[26]. Elles expriment une irréalité dans le présent (du point de vue de celui qui parle). On les traduira typiquement par « Si X était… alors Y serait… » (p. ex. « Si tu étais vraiment intéressé par cette maison, tu serais déjà venu la visiter »).

Les irréelles du *passé* utilisent l'*aoriste* dans la protase et dans l'apodose. Elles expriment une irréalité dans le passé (du point de vue de celui qui parle). On les traduira typiquement par « Si X avait été… alors Y aurait été » (p. ex. « Si tu avais été là hier, tu aurais vu un beau match »).

C. Exemples

Lc 7.39 οὗτος **εἰ** ἦν προφήτης, ἐγίνωσκεν **ἂν** τίς καὶ ποταπὴ ἡ γυνὴ ἥτις ἅπτεται αὐτοῦ, ὅτι ἁμαρτωλός ἐστιν.
Si cet homme *était* un prophète, *il saurait* quelle est cette femme qui le touche, que c'est une pécheresse.

Jn 5.46 **εἰ** γὰρ ἐπιστεύετε Μωϋσεῖ, ἐπιστεύετε **ἂν** ἐμοί
Si vraiment vous *croyiez* Moïse, *vous* me *croiriez* aussi.

> L'idée est « Si vous croyiez Moïse – mais ce n'est pas le cas… ». On a là l'imparfait, exprimant donc une irréalité dans le présent.

1 Co 2.8 **εἰ** ἔγνωσαν, οὐκ **ἂν** τὸν κύριον τῆς δόξης ἐσταύρωσαν
S'ils [l']*avaient connue*, *ils* n'*auraient* pas *crucifié* le Seigneur de gloire.

Cf. aussi Mt 11.21; 23.30; 24.22; Mc 13.20; Lc 10.13; 19.42; Jn 9.33; 15.19; Ac 18.14; Rm 9.29; 1 Co 11.31; Ga 1.10; 3.21; Hé 4.8; 8.4, 7; 1 Jn 2.19.

➡ *III. Les conditionnelles de la troisième classe*

A. Définition

Les conditionnelles de la troisième classe présentent souvent la condition de l'apodose comme *incertaine mais tout de même probable*. De nombreux cas font cependant exception à cette règle générale. Si l'on a pu parler de conditionnelle de l'attente, de la généralisation ou encore de la probabilité, il est difficile d'attribuer une étiquette sémantique unique à cette structure, notamment en grec hellénistique (voir la discussion ci-dessous). Pour ce qui est de la structure, la protase utilise la particule ἐάν suivie du *subjonctif* à n'importe quel temps. La particule (une combinaison de εἰ et de la particule ἄν) et le subjonctif contribuent tous deux à donner à la conditionnelle un sens de contingence. L'apodose

26. Il semble cependant que toutes les conditionnelles de la deuxième classe avec imparfait + imparfait n'expriment pas une irréalité du *présent*; la plupart des exceptions emploient l'imparfait de εἰμί dans la protase (cf. p. ex. Mt 23.30; Jn 11.21; Ga 4.15). Voir la discussion dans Boyer, « Second Class Conditions », p. 85-86.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE IX

LISTE DES ABRÉVIATIONS XXIII

INTRODUCTION. L'APPROCHE DE CE LIVRE 1
Des données suffisantes 1
Une situation sémantique semblable à celle d'exemples indiscutables comme prérequis 2
Sens non affecté et sens affecté 3
Priorité au synchronique 4
Priorité aux structures 6
La nature cryptique du langage 8
Probabilité et possibilité 10
Énoncé et réalité 11

CHAPITRE PREMIER. LA LANGUE DU NOUVEAU TESTAMENT 13
Contenu du chapitre 13
Bibliographie sélective 14
Les racines de la langue grecque 15
Les stades d'évolution de la langue (étude diachronique) 15
Le grec pré-homérique (avant le premier millénaire av. J.-C.) 15
L'époque des dialectes, ou époque classique (de 1000 à 330 av. J.-C.) 15
Le grec **κοινή** *(de 330 av. J.-C. à 330 apr. J.-C.)* 16
Le grec byzantin (ou médiéval) (de 330 à 1453 apr. J.-C.) 17
Le grec moderne (de 1453 à nos jours) 17
Le grec **κοινή** (étude synchronique) 18
Terminologie 18
Développement historique 18
Étendue du grec **κοινή** 19
Différences avec le grec classique 20
Types de grec **κοινή** 22
Le grec du Nouveau Testament 25
Le milieu linguistique de la Palestine *25*
La place de la langue du Nouveau Testament dans le grec hellénistique *26*

PREMIÈRE PARTIE
LA SYNTAXE DES NOMS ET GROUPES NOMINAUX

CHAPITRE 2. LES CAS : UNE INTRODUCTION 35
Le système des cas : cinq ou huit ? 36
Introduction : l'importance de la question 36
Le système à huit cas 37
La définition du cas dans le système à cinq cas 38

CHAPITRE 3. LE NOMINATIF 40
Survol des emplois du nominatif 40
Bibliographie sélective 40
Introduction : caractéristiques indépendantes 41
Emplois spécifiques 42
Emplois principaux du nominatif 42
Emplois grammaticalement indépendants du nominatif 54
Nominatif substitué à un cas oblique 67

CHAPITRE 4. LE VOCATIF 72
Survol des emplois du vocatif 72
Bibliographie sélective 72
Définition 72
Un cas légitime ? 73
Emplois du vocatif 74
Interpellation 74
Exclamation 77
Apposition 77

CHAPITRE 5. LE GÉNITIF 79
Survol des emplois du génitif 79
Bibliographie sélective 80
Introduction 81
Remarques préliminaires 81
Définition du génitif : caractéristiques indépendantes 83
Emplois spécifiques 85
Emplois adjectivaux 85
Emplois de type ablatif 117
Emplois de type verbal (c'est-à-dire génitif lié à un nom verbal) 123
Emplois de type adverbial 133
Emplois du génitif après certains mots 143

CHAPITRE 6. LE DATIF 150
Survol des emplois du datif 150
Bibliographie sélective 151
Introduction 151
Définition du datif 152
Dans le système à huit cas 152

Dans le système à cinq cas 153
Emplois spécifiques 154
Emplois purement datifs 154
Emplois de type locatif 168
Emplois de type instrumental 173
Emplois du datif après certains mots 187

CHAPITRE 7. L'ACCUSATIF 193
Survol des emplois de l'accusatif 193
Bibliographie sélective 193
Introduction 194
L'accusatif en grec classique 194
L'accusatif dans le Nouveau Testament 194
Définition générale 195
Relation aux autres cas obliques 195
Emplois spécifiques 196
Emplois de type substantif 196
Emplois de type adverbial 218
L'accusatif après certaines prépositions 225
Conclusion à propos des cas 226

CHAPITRE 8. L'ARTICLE, I. ORIGINE, FONCTION, EMPLOIS HABITUELS, ABSENCE 227
Bibliographie sélective 228
Introduction 228
Origine 230
Fonction 230
Ce qu'il n'est PAS 230
Ce qu'il EST 230
Emplois réguliers de l'article 232
Emplois pronominaux ([partiellement] indépendants) 232
Emplois combinés à des substantifs (emplois dépendants ou modificateurs) 238
Emploi de l'article comme substantivateur (avec certaines parties de discours) 256
Emploi de l'article comme marqueur de fonction 264
Absence de l'article 269
Clarification 269
Sens 269

CHAPITRE 9. L'ARTICLE, II. CAS PARTICULIERS DE SON UTILISATION OU DE SA NON-UTILISATION 282
Introduction 283
Les nominatifs attributs préverbaux sans article (règle et construction de Colwell) 283
Introduction 283
La découverte de la « règle de Colwell » 283
Formulation de la règle 284
Interprétations erronées de la règle 284
Clarification de la règle de Colwell *286*
Importance de la construction de Colwell pour l'exégèse 289

La construction de Colwell en Jean 1.1 294
Appendice à la construction de Colwell : quand le verbe est absent 297
L'article devant des substantifs connectés par **Καί**
(règle de Granville Sharp et constructions associées) 298
Introduction 298
La découverte de la « règle de Granville Sharp » 298
Formulation de la règle 299
Négligence et abus de la règle de Sharp 300
Validité de la règle dans le Nouveau Testament 301
Constructions impliquant des noms impersonnels, des pluriels et des noms propres 306
Conclusion 320
Conclusion du second chapitre sur l'article 320

CHAPITRE 10. LES ADJECTIFS 321
Survol des emplois de l'adjectif 321
Bibliographie sélective 322
Introduction 322
Emplois « non adjectivaux » de l'adjectif 322
Introduction 322
L'emploi adverbial de l'adjectif 323
L'emploi indépendant ou substantif de l'adjectif 324
Emplois des formes positives, comparatives et superlatives de l'adjectif 326
Introduction 326
Les emplois de l'adjectif positif 327
Les emplois de l'adjectif comparatif 329
Les emplois de l'adjectif superlatif 333
La relation de l'adjectif avec le nom 338
Quand l'article est présent 339
Quand l'article est absent 342

CHAPITRE 11. LES PRONOMS 350
Survol du chapitre 350
Bibliographie sélective 351
Remarques générales 351
Définition 351
Un luxe linguistique 352
Éviter les redondances 352
Clarification et confusion 352
Une valeur connotative 353
L'assouplissement des distinctions classiques entre les pronoms 353
Antécédents et conséquents 354
Catégories sémantiques principales 354
Les pronoms personnels 355
Les pronoms démonstratifs 361
Les pronoms relatifs 372
Les pronoms interrogatifs 383
Le pronom indéfini 385
Les « pronoms » possessifs (= adjectifs) 386
Le pronom intensif 387

Les pronoms réfléchis 389
Le pronom réciproque 390
Catégories lexico-syntaxiques : les principaux termes 391
᾽Αλλήλων 391
Αὐτός 391
᾽Εαυτοῦ 391
᾽Εγώ 391
᾽Εκεῖνος 391
᾽Εμαυτοῦ 392
῾Ημεῖς 392
῞Οδε 392
῞Ος 392
῞Οστις 392
Οὗτος 392
Ποῖος 393
Πόσος 393
Σεαυτοῦ 393
Σύ 393
Τίς 393
Τις 393
῾Υμεῖς 393

CHAPITRE 12. LES PRÉPOSITIONS 395
Survol du chapitre 395
Bibliographie sélective 396
Introduction 396
Considérations générales 396
La nature des prépositions 396
Les fonctions locales des prépositions 398
Constructions des cas avec et sans préposition 400
L'influence du grec koinè 402
Prépositions spécifiques 404
᾽Ανά 404
᾽Αντί 404
᾽Από 408
Διά 409
Εἰς 409
᾽Εκ 412
᾽Εν 413
᾽Επί 417
Κατά 418
Μετά 418
Παρά 419
Περί 420
Πρό 421
Πρός 421
Σύν 424
῾Υπέρ 425
Υπό 431

SECONDE PARTIE
LA SYNTAXE DES VERBES ET GROUPES VERBAUX

CHAPITRE 13. LA PERSONNE ET LE NOMBRE 435
Survol du chapitre 435
Bibliographie sélective 435
Introduction 436
La personne 436
La première personne pour la troisième (« Je » = « Quelqu'un ») 436
La deuxième personne pour la troisième (« Tu » = « Quelqu'un »)? 437
Les constructions à la première personne du pluriel : la portée du « nous » 439
Le nombre 446
Les sujets neutres pluriels de verbes au singulier 446
Les sujets singuliers collectifs de verbes au pluriel 448
Les sujets composés de verbes au singulier 448
Le pluriel indéfini (« Ils » = « Quelqu'un ») 450
Le pluriel de catégorie (pluriel générique) 451

CHAPITRE 14. LA VOIX 455
Survol du chapitre 455
Bibliographie sélective 456
Introduction : définition des termes 456
La voix 456
Voix et transitivité 457
La distinction entre moyen et passif 458
La voix active 459
Définition 459
La voix active simple 459
La voix active causative 460
La voix active d'état 461
La voix active réfléchie 462
La voix moyenne 463
Définition 463
Clarification 464
La voix moyenne directe (ou réfléchie) 465
La voix moyenne redondante 468
La voix moyenne indirecte (réfléchie indirecte/ bénéfactive/ intensive/ dynamique) 469
La voix moyenne causative 473
La voix moyenne permissive 475
La voix moyenne réciproque 478
La voix moyenne déponente 478
La voix passive 481
Définition 481
Les constructions passives 482
Les emplois du passif 491

CHAPITRE 15. LES MODES 494
Survol des différents modes et de leurs emplois 494
Bibliographie sélective 495

Introduction 495
La question de la définition 495
La portée sémantique des modes 497
Les catégories d'emploi des modes 500
L'indicatif 501
Définition 501
Emplois spécifiques 501
Le subjonctif 516
Définition 516
Emplois spécifiques 518
L'optatif 538
Description 538
Emplois spécifiques 539
L'impératif 544
Description 544
Emplois spécifiques 544

CHAPITRE 16. LES TEMPS : UNE INTRODUCTION 554
Survol du chapitre 554
Bibliographie sélective 555
Préface 555
La définition du temps 556
La temporalité 557
Trois types de temporalité 557
Mode et temporalité 557
Description et réalité de la temporalité 558
L'aspect (type d'action) 559
Définition de l'aspect 559
Aspects ou types d'action possibles 561
Description et réalité de l'aspect 563
Appendice. La notion de temporalité dans les temps verbaux 565
Arguments en faveur de l'atemporalité des temps 566
Une évaluation de l'approche atemporelle 567

CHAPITRE 17. LE PRÉSENT 574
Survol des emplois 574
Bibliographie sélective 574
Introduction : le sens fondamental 575
Aspect 575
Temporalité 575
Aspect et temporalité (sens fondamental) 575
Emplois spécifiques 577
Présents étroits 578
Présents larges 581
Emplois spéciaux du présent 588

CHAPITRE 18. L'IMPARFAIT 604
Survol des emplois 604

Bibliographie sélective 604
Introduction 605
Emplois spécifiques 606
Imparfaits étroits 606
Imparfaits larges 611
Emplois spéciaux de l'imparfait 614

CHAPITRE 19. L'AORISTE 620
Survol des emplois 620
Bibliographie sélective 620
Introduction : le sens fondamental 621
Aspect et temporalité 621
Pour une libération de l'aoriste : le rôle du contexte et des lexèmes 622
L'aoriste maltraité : pour un meilleur équilibre 623
Emplois spécifiques 624
L'aoriste constatif (complexif/global/ponctuel) 624
L'aoriste inchoatif (ingressif/inceptif) 625
L'aoriste terminatif (ou conclusif) 626
L'aoriste gnomique 629
L'aoriste épistolaire 630
L'aoriste prospectif 631
L'aoriste du passé immédiat (ou dramatique) 632

CHAPITRE 20. LE FUTUR 633
Survol des emplois 633
Bibliographie sélective 633
Introduction 634
Emplois spécifiques 635
Le futur prédictif 635
Le futur impératif 636
Le futur délibératif 637
Le futur gnomique 638
Le futur comme équivalent du subjonctif 639

CHAPITRE 21. LE PARFAIT ET LE PLUS-QUE-PARFAIT 640
Survol des emplois 640
Bibliographie sélective 640
Introduction 641
Le parfait 641
Introduction 641
Emplois spécifiques 643
Le plus-que-parfait 652
Introduction 652
Emplois spécifiques 653

CHAPITRE 22. L'INFINITIF 657
Survol du chapitre 657
Bibliographie sélective 658

Introduction 658
Définition et caractéristiques fondamentales 658
Structure ou sens? 659
Catégories sémantiques 659
Emplois de type adverbial 660
Emplois de type substantif 671
Emplois indépendants 680
Catégories structurelles 681
Infinitif sans article 681
Infinitif avec article 682

CHAPITRE 23. LE PARTICIPE 684
Survol du chapitre 684
Bibliographie sélective 685
Introduction 685
La difficulté des participes 685
Participes et exégèse 685
Le participe comme adjectif verbal 686
Emplois spécifiques 689
Les participes adjectivaux 689
Les participes verbaux 695
Le participe absolu 729

CHAPITRE 24. INTRODUCTION AUX PROPOSITIONS EN GREC 733
Survol du chapitre 733
Introduction 733
L'approche de ce chapitre 733
Définition 734
Deux types de propositions 734
Proposition indépendante 734
Proposition subordonnée (ou dépendante) 734
Classification des propositions indépendantes 735
Propositions introduites par une conjonction de coordination 735
Propositions introduites par un énoncé prépositionnel 735
Propositions asyndétiques (sans introduction formelle) 735
Classification des propositions subordonnées 736
Structure 737
Fonction syntaxique 737
Comment classer une proposition subordonnée 743

CHAPITRE 25. LE RÔLE DES CONJONCTIONS 744
Survol du chapitre 744
Bibliographie sélective 745
Introduction 745
Définition 745
Les caractéristiques des conjonctions 745
L'emploi des conjonctions dans l'exégèse 746
Les conjonctions courantes en grec 747

Catégories sémantiques spécifiques 747
Préface 747
Fonctions logiques 748
Fonctions circonstancielles 753
Fonctions substantives 756

CHAPITRE 26. LES PHRASES CONDITIONNELLES 759
Survol du chapitre 759
Introduction 760
L'importance des phrases conditionnelles dans le Nouveau Testament 760
Comment aborder les phrases conditionnelles 761
Généralités sur les phrases conditionnelles 762
Définition 762
Lignes directrices pour l'interprétation des phrases conditionnelles 765
Les phrases conditionnelles en grec (dans le Nouveau Testament en particulier) 768
Les moyens d'expression de la conditionnalité en grec 768
Catégories structurelles de phrases conditionnelles 770
Catégories sémantiques de phrases conditionnelles 771
Appendice À propos des phrases conditionnelles 784
Bibliographie sélective 784
Introduction 785
La controverse entre les systèmes de classification 788

CHAPITRE 27. LES PROPOSITIONS VOLITIVES (ORDRES ET INTERDICTIONS) 797
Survol du chapitre 797
Bibliographie sélective 797
Introduction : le sens des ordres et interdictions (« Ne commence pas » ou « Arrête »?) 798
L'origine de l'approche traditionnelle 798
Le correctif apporté par McKay et d'autres 799
Une critique de l'approche traditionnelle 800
Emplois spécifiques 802
Ordres 802
Interdictions 807

RÉSUMÉS DE SYNTAXE 811
Noms et groupes nominaux 811
Les cas 811
L'article (substantivateur et identificateur plutôt que définissant) 817
Emplois réguliers de l'article 817
Absence de l'article 819
Cas particuliers d'utilisation ou de non-utilisation de l'article 820
Les adjectifs 821
Emplois « non adjectivaux » de l'adjectif 821
Emplois des formes positives, comparatives et superlatives de l'adjectif 821
La relation de l'adjectif avec le nom 822
Les pronoms 823
Catégories sémantiques principales 823

Catégories lexico-syntaxiques : les principaux termes 825
Les prépositions 826
Verbes et groupes verbaux 830
Personne et nombre 830
La voix (indique le rapport entre le sujet et l'action ou l'état exprimé par le verbe) 831
Les modes (présentent [la description donnée par le locuteur de] l'action ou l'état verbal en ce qui concerne sa réalité ou sa potentialité.) 833
Les temps 837
L'infinitif (nom verbal indéclinable) 842
Le participe (adjectif verbal déclinable) 845
La syntaxe de la proposition 847
Les propositions (en général) 847
Le rôle des conjonctions 848
Études particulières de propositions 850
Les phrases conditionnelles 850
Les propositions volitives (ordres et interdictions) 851

AIDE-MÉMOIRE 853

INDEX DES SUJETS 861

INDEX DES MOTS GRECS 877

INDEX DES RÉFÉRENCES BIBLIQUES 888

LISTE DES ILLUSTRATIONS 920